

# SINCLAIR

A V O C A T S

17 avenue Vauban - 83000 Toulon  
T. 04 94 62 04 95  
F. 04 94 93 65 01  
contact@sinclair-avocats.fr

Droit privé  
Droit public  
Droit immobilier  
Droit de l'urbanisme  
Droit de l'environnement  
Droit des affaires  
Droit fiscal  
Droit du numérique  
Commande publique  
Transaction Immobilière

**Patrick LOPASSO**

Avocat associé  
Spécialiste en droit immobilier  
Spécialiste en droit public

**Eric GOIRAND**

Avocat associé - Ancien Bâtonnier  
Ancien Membre du CNB

**Gaëlle ROLLAND de RENGÉ**

Avocat associé

**Thibault STÉPHAN**

Avocat associé

**Agnès DUPIE**

Avocat

**Sandrine GUIDICELLI**

Avocat

**Tatiana DISPERATI**

Avocat

**Chloé LOPEZ**

Juriste

**Samuel LOPASSO**

Juriste

*En partenariat avec :*

**Julien ANTON**

Avocat au Barreau de Marseille

**In Extenso Avocats**

Société d'Avocats au Barreau  
de Toulon

*Cabinet secondaire :*

Le Lyautey  
1, rue Jean Ribier  
83400 Hyères

Toulon, le 20 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

Je me vois contraint de vous écrire à la suite de la circulaire en date de 19 juin 2024 diffusée par le Cabinet THINOT qui prétend que l'ASL a été déboutée de toutes ses demandes par le juge des référés et vous convie en qualité de gestionnaire à une réunion samedi 22 juin.

J'ai l'honneur d'avoir été désigné tant par le Président que le bureau de l'ASL pour assister et représenter celle-ci.

Je me permets de rappeler que le changement de gestionnaire de votre ASL n'a été contesté judiciairement par aucun des colotis.

Bien mieux, par courrier du 8 décembre 2023 ce cabinet acceptait cette décision et informait votre Président qu'il allait transmettre « sans délai » les archives.

Il s'est ensuite ravisé et s'est retranché derrière une position intransigeante, refusant de considérer qu'il n'était plus le gérant.

Selon ordonnance du juge des référés du 19 juin 2024, aucune partie n'a été condamnée et aucun droit reconnu à quiconque, le magistrat a simplement constaté qu'il n'y avait pas d'urgence, l'ASL étant gérée. Il a demandé aux parties de saisir le tribunal au fond.

Il est vrai que votre ASL est gérée tant bien que mal par le nouveau gestionnaire SIX-FOURS IMMOBILIER qui tente, avec les informations dont il dispose et avec beaucoup de difficultés, de servir les prestations que vous attendez.

Malheureusement l'entêtement outre mesure du cabinet THINOT va générer de nouvelles actions, sa responsabilité sera recherchée et réparation du préjudice qui vous est causé, réclamée.

Il convient de cesser toute collaboration ou correspondance avec ce cabinet, sauf à contribuer à complexifier une gestion déjà délicate.

Le cabinet THINOT, par une politique du fait accompli, tente de s'imposer au mépris des règles de droit et de vos décisions.

En qualité de conseil de l'ASL je n'hésiterai pas à vous apporter tout éclairage utile à l'occasion d'une prochaine réunion qui sera fixée de concert avec le cabinet SIX-FOURS IMMOBILIER.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs en l'expression de mes meilleurs sentiments

Patrick LOPASSO  
patrick.lopasso@sinclair-avocats.fr

Notre cabinet devient Sinclair Avocats

« Il faut que tout change pour que rien ne change » (Le Guépard, Luchino Visconti)

SELARL LOPASSO GOIRAND ET ASSOCIES  
Société d'avocats inscrite au Barreau de Toulon, au capital de 64 490,58 €  
Siège social : 17 avenue Vauban, 83000 Toulon